

# Les Thermes de Vittel

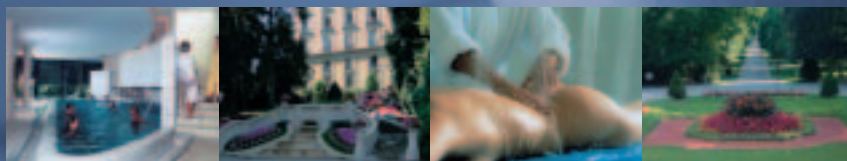
Vittel, c'est avant tout un cadre exceptionnel : tout le charme d'une architecture raffinée, tout le calme d'une nature préservée, au coeur d'un parc magnifique de 650 hectares.

Vittel, c'est aussi une station à taille humaine, des habitants et commerçants agréables et un accueil chaleureux...

Voici l'écrin dans lequel viennent se loger les Thermes de Vittel et où nous serons heureux de vous recevoir et de prendre soin de votre santé. Soyez les bienvenus...



[www.thermes-vittel.com](http://www.thermes-vittel.com)



## 2 formules s'offrent à vous :

### La cure thermale traditionnelle (3 semaines)

Les Thermes de Vittel sont agréés pour traiter :

- Les affections rhumatologiques et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires RH,
- Les affections urinaires AU,
- Les affections digestives AD,
- Les maladies métaboliques AD.

### Les séjours santé

Emploi du temps chargé, impossibilité de vous libérer 3 semaines, pas de prise en charge... ces séjours sont pour vous. Toujours effectués sous contrôle médical, ils gardent les mêmes orientations que la cure traditionnelle.

2007

# Cures médicales de 3 semaines

## Avec prise en charge par la Sécurité Sociale

La cure comprend 72 unités de soins pour 1 orientation et 108 unités de soins pour 2 orientations.

Votre médecin thermal prescrit les soins les mieux adaptés à votre état de santé ainsi que les quantités d'eau minérale à boire.

### Affections rhumatologiques RH

#### Rhumatismes - Arthrose - Séquelles de traumatisme.

Les soins des Thermes de Vittel sont particulièrement indiqués pour traiter les affections rhumatologiques telles que l'arthrose. En effet, les cures limitent les poussées inflammatoires et redonnent aux articulations mobilité et souplesse.



#### L'orientation affections rhumatologiques RH

Le médecin thermal établit sa prescription pour les 18 jours de cure, parmi les soins suivants :

- piscines, (15')
- bains, (10')
- douches générales ou locales au jet, (3')
- douches térébenthinées, (3')
- douches pénétrantes, (3')
- illutations, (10')
- massages sous l'eau. (10')



### Affections urinaires AU

#### Lithiase rénale Lithiase résiduelle après lithotritie Insuffisance rénale.

Les observations médicales et les recherches biologiques ont montré l'intérêt de la Cure Thermale à Vittel dans le traitement de la lithiase rénale. Les soins et la cure d'eau minérale facilitent la migration et l'élimination des calculs urinaires, y compris en période de post-lithotritie. Elle est également efficace dans le traitement des infections urinaires chroniques et les insuffisances rénales modérées.

#### L'orientation affections urinaires AU

Le médecin thermal établit sa prescription pour les 18 jours de cure, parmi les soins suivants :

- cure de boisson, (3')
- douches rénales, (3')
- douches rénales en ceinture, (3')
- douches inversées, (3')
- illutations locales, (10')
- piscines, (15')
- bains, (10')
- douches générales ou locales au jet, (3')
- massages sous l'eau. (10')

## Affections digestives AD

### Pathologies biliaires - Colopathies fonctionnelles AD - Migraines.

La Cure Thermale de Vittel est particulièrement indiquée dans la plupart des affections du foie et des voies biliaires.

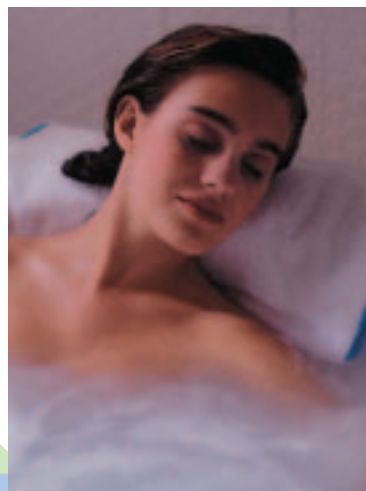
Certaines colopathies fonctionnelles, comme les colites chroniques avec constipation, trouvent également à Vittel une réponse efficace.

En raison de sa remarquable teneur en magnésium, l'eau minérale naturelle **Hépar** contribue à l'efficacité de la cure pour les migraineux : elle diminue l'intensité et la fréquence des crises.

#### L'orientation affections digestives AD

Le médecin thermal établit sa prescription pour les 18 jours de cure, parmi les soins suivants :

- cure de boisson
- douches hépatiques, (3')
- illutations locales, (10')
- piscines, (15')
- bains, (10')
- douches antécéphalalgiques, (3')
- douches générales ou locales au jet, (3')
- massages sous l'eau. (10')



## Maladies métaboliques AD

### Surcharge pondérale.

En complément d'un régime alimentaire, la Cure Thermale de Vittel favorise la perte de poids grâce à l'action combinée des soins et de la cure de boisson.

*Si votre état de santé nécessite un séjour avec hospitalisation dans le service des Maladies de la Nutrition à l'hôpital de Vittel, renseignez-vous directement au 03 29 05 88 63.*

#### L'orientation maladies métaboliques AD

Le médecin thermal établit sa prescription pour les 18 jours de cure, parmi les soins suivants :

- cure de boisson
- illutations locales, (10')
- piscines, (15')
- bains, (10')
- douches générales ou locales au jet, (3')
- massages sous l'eau. (10')

# Les séjours santé

Vous êtes actifs, vous avez des enfants et ne pouvez pas vous libérer aussi longtemps ou vous n'avez tout simplement pas de prise en charge, les Thermes de Vittel vous proposent des séjours à durée variable pour prendre soin de vous.

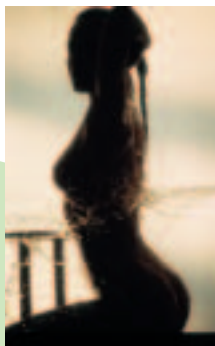
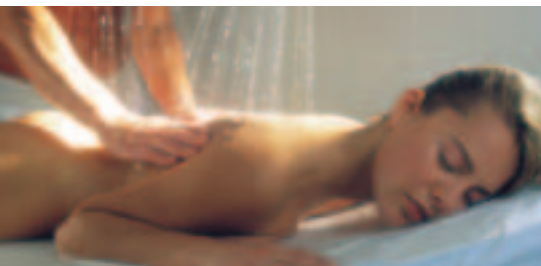
Avant votre venue aux Thermes, vous devez demander conseil à votre médecin traitant ou consulter un médecin de la station afin qu'il vous délivre une **autorisation médicale**.

## Rhumatismes, arthrose, mal de dos, séquelles de traumatisme

*Les soins, associés à la cure de boisson permettent de soulager vos douleurs et de retrouver une meilleure mobilité ainsi qu'une bonne souplesse, au quotidien, dans vos gestes et mouvements.*

Bains (10')  
Douches au jet (3')  
Massages sous l'eau (10')  
Illutations (20')  
Douches térébenthinées (3')

TARIFS			
6 jours	9 jours	12 jours	18 jours
6	9	12	18
3	4	6	9
3	4	6	9
3	4	6	9
3	5	6	9
<b>380 €</b>	<b>525 €</b>	<b>670 €</b>	<b>990 €</b>



## Affections urinaires

*Ces formules ont été conçues pour tous ceux d'entre vous souffrant fréquemment d'infections urinaires ou d'insuffisance rénale modérée. Elles aident également à éliminer les calculs de façon naturelle.*

Bains (10')  
Douches rénales (3')  
Douches au jet (3')  
Illutations (20')

TARIFS			
6 jours	9 jours	12 jours	18 jours
6	9	12	18
6	9	12	18
6	9	12	18
3	4	6	9
<b>290 €</b>	<b>410 €</b>	<b>520 €</b>	<b>845 €</b>

# Migraines

Les Thermes de Vittel proposent une réponse efficace à celles et ceux dont les migraines répétées rendent le quotidien insoutenable. La haute teneur en magnésium de l'eau minérale naturelle **Hépar**, en complément de soins thermaux spécifiques, permet de diminuer l'intensité et la fréquence des crises.

- Douches anticéphalalgiques (3')
- Douches affusion (10')
- Bains (10')
- Massages sous l'eau (10')



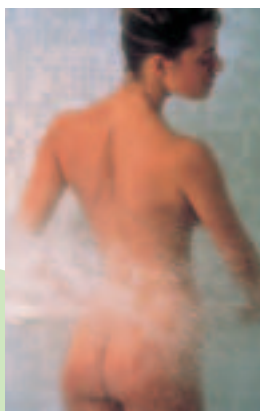
TARIFS				
	6 jours	9 jours	12 jours	18 jours
Douches anticéphalalgiques (3')	6	9	12	18
Douches affusion (10')	6	9	12	18
Bains (10')	6	9	12	18
Massages sous l'eau (10')	3	4	6	9
<b>Total</b>	<b>355 €</b>	<b>490 €</b>	<b>630 €</b>	<b>965 €</b>

Le **C.E.E.T.M.C** (Centre Européen d'Exploration pour le Traitement des Migraines et des Céphalées) travaille efficacement avec les Thermes de Vittel afin d'améliorer du mieux possible la vie de toutes celles et ceux souffrant de **céphalées** et **migraines**.

Pour plus de renseignements, contactez le CEETMC :  
Tél. 03 29 05 20 84  
BP 106 - 88 804 VITTEL Cedex

# Maladies métaboliques

La **surcharge pondérale** est un phénomène de société qui prend de plus en plus d'ampleur, de nos jours. C'est pourquoi, les Thermes de Vittel ont mis en place des programmes adaptés à l'**amaigrissement**, grâce à l'action combinée de soins thermaux efficaces et de la cure de boisson.



- Bains (10')
- Douches au jet (3')
- Douches amincissantes (4')
- Illutions (20')
- Massages sous l'eau (10')

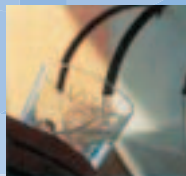
TARIFS				
	6 jours	9 jours	12 jours	18 jours
Bains (10')	6	9	12	18
Douches au jet (3')	6	9	12	18
Douches amincissantes (4')	6	9	12	18
Illutions (20')	3	4	6	9
Massages sous l'eau (10')	3	5	6	9
<b>Total</b>	<b>365 €</b>	<b>505 €</b>	<b>640 €</b>	<b>985 €</b>

# Les soins

## La cure de boisson

Vous pouvez suivre votre cure de boisson de 2 façons :

- **à domicile** : Si vous résidez sur Vittel, chaque matin, du lundi au vendredi, Vittel Grande Source et/ou Hépar vous sont livrées chez vous.
- directement **aux Griffons** : Vous venez aux Thermes durant la journée pour effectuer vos prises d'eau minérale naturelle **Vittel Grande Source** et/ou **Hépar**.



## La piscine d'eau thermale.

Ce soin encadré permet de travailler les systèmes articulaire et musculaire **sans contrainte d'apesanteur**.

L'allègement du poids du corps facilite mouvements et exercices.

## La kinésithérapie

### Massage sous l'eau.

Ce soin est pratiqué par un kinésithérapeute sous une rampe d'affusion. Les effets analgésiques de l'eau, liés à la mobilisation des tissus, en font **un massage efficace**.

## Les bains

### Bain + aérobain.

La faible pression des micro-bulles entraîne un **drainage** au niveau du réseau **lymphatique**. De plus, le massage hydrique, très doux et régulier, influe sur le système vasculaire.

### Bain + douche en immersion.

Des jets exercent une pression rythmée sur tout le corps. Leur puissance est modulée selon l'effet désiré. Ce soin stimule la **circulation veineuse** et permet une **décontraction musculaire**, en profondeur avec une action antalgique.

### Cataplasmes.

Ce soin favorise la vasodilatation locale et **augmente l'assimilation des minéraux contenus dans l'eau**.



# Les applications de boue

## Illutions

Ces applications locales de boue chaude enrichie d'eau minérale naturelle de Vittel assurent une double action, thermique et minérale. Elles sont particulièrement bien **adaptées aux douleurs chroniques et articulaires**. Afin d'améliorer l'efficacité du traitement, nous avons choisi la formule de **double application** (20').



# Les douches générales et locales

## Douche générale au jet.

Douche manuelle, réalisée à l'aide d'un jet puissant. Sa température, sa force et sa forme varient selon les zones à traiter. Sédative et décontractante, elle agit sur la **circulation veineuse et la cellulite**.

## Douche pénétrante.

Cette douche diffuse sur le corps une eau chaude et doucement enveloppante. Décontractante et relaxante, elle **améliore le sommeil**.

## Douche hépatique.

Cette douche à faible pression réalisée sur la région du foie est recommandée pour son action **antispasmodique et sédative**.

## Douche rénale locale.

Douche à faible pression et haute température qui s'exerce sur la région du rein. Elle **active la diurèse par son action réflexe**. Associée à une consommation contrôlée d'eau minérale naturelle Vittel Grande Source, elle facilite l'élimination des résidus lithiasiques.

## Douche rénale en ceinture.

Particulièrement recommandée aux patients ayant subi une lithotritie. Les jets distribués en arc de cercle provoquent une vibration mécanique et **accélèrent la migration des résidus lithiasiques dans les uretères**.

## Douche inversée.

C'est une réponse efficace aux problèmes liés à la persistance des **résidus lithiasiques** dans la partie inférieure du rein, après lithotritie. Elle est effectuée progressivement, la tête en bas, avec un jet à forte pression.

## Douche d'eau thermique térébenthinée.

La douche est associée à l'action pharmacodynamique de la térébenthine. Elle apporte détente et relaxation et soulage durablement les **douleurs musculaires et articulaires**.

## Douche anticéphalalgique.

C'est la douche spécifique **pour les migraineux**. Elle décontracte les muscles de la région cervicale et scapulaire.

# Et aussi...

## FORFAIT BEAUTÉ

Réservé à nos clients curistes. Avec autorisation médicale écrite.

Pendant votre cure, réservez-vous un instant de bien-être et de détente avec le Forfait Beauté et profitez de 3 soins esthétiques, à raison d'un soin par semaine:

### Gommage au Savon Noir (Sultane de Saba).

Hydratant et émoullissant, le savon noir associé à un gant de "Kessa" permet de retrouver douceur et souplesse.

### Enveloppement d'argiles spécifiques

Enrichies en huiles essentielles, les argiles vous apportent détente et relaxation.

### Modelage Visage Relaxant

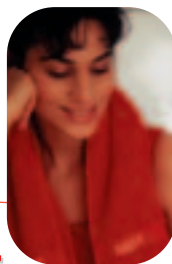
Retrouvez un visage détendu grâce à techniques manuelles procurant bien-être et relaxation.

**75 €**



## REMISE DE 10%

Toute personne en cure de 3 semaines, ainsi que ses accompagnants bénéficieront de 10% de remise sur les soins supplémentaires\* achetés. (Hors forfait Beauté)



## CARTE PRIVILÈGE

Grâce à elle, devenez un curiste très privilégié et profitez de nombreux avantages, tout au long de votre séjour:

- **20% de remise sur les soins d'hydrothérapie et d'esthétique** pour vous\* et vos accompagnants.
- Accès au **parking des Thermes** gratuit (En navette thermale ou voiture).
- Possibilité de **changer de peignoir**, pour plus de confort, une fois de plus, au cours de votre journée de soins.
- Accès libre à la **salle de sport\***.
- Possibilité de **modification des plannings** de soin. (dans la mesure des places disponibles)
- Accès au **sauna et hammam\***, dans la même 1/2 journée que les soins de cure.
- 1 paire de sandales offerte.
- **Cadeau de bienvenue.**

**75 €**



(\*Nous demanderons à nos clients curistes de présenter une autorisation écrite du médecin thermal pour les soins supplémentaires à la cure qui seront effectués et pour la pratique d'une activité sportive.)

# Dossier de réservation

Pour que votre séjour soit pleinement réussi, nous vous proposons de remplir ce bulletin de réservation dès que vous connaissez la date de votre séjour. Les informations qu'il nous fournit nous sont indispensables pour vous accueillir et prendre soin de vous dans les meilleures conditions.

D'avance nous vous souhaitons un bon séjour dans notre établissement.

**A compléter et à retourner à :**

**Thermes de Vittel - BP 106 - 88 804 VITTEL Cedex**

**Tél. 03 29 08 76 54 - Fax : 03 29 08 76 85**

**Adresse e-mail : [reservation-vittel@g-partouche.fr](mailto:reservation-vittel@g-partouche.fr)**

**Internet : [www.thermes-vittel.com](http://www.thermes-vittel.com)**

Mme, Mlle, M. : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Profession : ..... E-mail : .....  
Tél. : ..... N° de sécurité sociale : .....  
Date de naissance : ..... Nombre de cure à Vittel : .....

**Votre Traitement** (Pour une cure de 3 semaines, il doit figurer sur la prise en charge de votre Caisse d'Assurance Maladie).

**Cure médicale de 21 jours** (18 jours obligatoires)

RH Rhumatologie

AU/AD Appareil urinaire, digestif ou maladies métaboliques

RH + AU/AD - Double orientation

AU/AD + RH - Double orientation

Êtes vous pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale?

Oui

Non

**Séjours Santé** (durée variable selon votre convenance, séjours non pris en charge par la Sécurité Sociale).

Rhumatisme, arthrose, mal de dos, séquelles de traumatisme

Affections urinaires

Affections digestives

Migraine

Maladies métaboliques

**Nombre de jours de soins : .....**

**Votre séjour aux Thermes** : Date de début de vos soins : ..... / ..... / .....

Horaires des soins souhaités (suivant disponibilités au moment de la réservation) : .....H .....

**Votre Médecin Prescripteur**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Spécialité : .....

**Votre Hébergement**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

**Votre Médecin de Cure** (obligatoire)

Rendez-vous auprès du médecin thermal

le ..... / ..... / ..... à .....H .....

<input type="checkbox"/> Dr. BAUER G.	03 29 08 01 10
<input type="checkbox"/> Dr. BELLOT M.	03 29 08 13 19
<input type="checkbox"/> Dr. BEYNE B.	03 29 08 04 35
<input type="checkbox"/> Dr. BOUCTOT R.	03 29 08 05 13
<input type="checkbox"/> Dr. DUPONT T.	03 29 08 66 30
<input type="checkbox"/> Dr. FAIRISE R.	03 29 08 24 23
<input type="checkbox"/> Dr. GROBOTEK M.	03 29 05 88 63
<input type="checkbox"/> Dr. PERRY P.	03 29 08 52 52
<input type="checkbox"/> Dr. PRENAT E.	03 29 05 88 28
<input type="checkbox"/> Dr. SERGEANT S.	03 29 08 01 10
<input type="checkbox"/> Dr. THOMAS J.	03 29 08 03 28
<input type="checkbox"/> Dr. WILLAUME C.	03 29 08 23 99
<input type="checkbox"/> Dr. ZEIL M.L.	03 29 08 44 80

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## (EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE RELATIVES A LA CURE MEDICALISEE DE 3 SEMAINES)

### 1. PRIX :

Les prix de la cure thermale traditionnelle ont été établis le 9 août 2006 par la CNAMTS en accord avec les autres régimes de prise en charge et le ministère de la santé. Ils sont valables à partir du 1<sup>er</sup> février 2007 perpétuellement sauf modifications de la part de ces organismes ou d'un changement de TVA.

### 2. RÉSERVATIONS

Toute réservation doit être effectuée à l'aide du "bulletin de réservation". Toute réservation effectuée sans ce bulletin engage le curiste à l'acceptation tacite des conditions générales de ventes "cure médicalisée".

Le bulletin de réservation n'est pris en compte que s'il est daté, signé et accompagné d'un **acompte de 45 Euros**, sous réserve d'une confirmation par le service réservation des Thermes. Si la cure est prise en charge à 100%, l'acompte n'est pas exigé.

Toute réservation de **soins supplémentaires** de cure ou de remise en forme et beauté doit être accompagnée d'une **autorisation médicale écrite**. L'achat de soins de remise en forme ou beauté engage le curiste à l'acceptation tacite des conditions générales de ventes "remise en forme", disponible, sur simple demande aux Thermes.

### 3. ANNULATIONS ET MODIFICATIONS :

Toute annulation ou modification doit être notifiée par écrit le plus rapidement possible aux Thermes.

#### a) DU FAIT DU CURISTE

Sous réserve d'une confirmation écrite accompagnée, éventuellement, de pièces justificatives (certificat médical, acte de décès...), l'acompte sera remboursé.

#### b) DU FAIT DES THERMES

L'Établissement Thermal se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs prestations, dans la mesure où les conditions d'exécution ne seraient pas à même de satisfaire le traitement médical. Une autre planification sera proposée, à défaut, un autre jour dans la période de cure.

## RÈGLEMENT :

Adressez-nous dès que possible votre fiche de réservation complétée, signée et accompagnée d'un acompte de 45€ payable par prélèvement autorisé sur votre carte bancaire, par chèque bancaire ou virement à l'ordre de "SARL Thermes de Vittel"

Banque : SNVB agence d'Epinal - 2, quai des bons enfants - 88 026 EPINAL CEDEX  
Compte N° 30087 / 33681 / 00071358901 / 66

Votre réservation ne sera validée que si elle est accompagnée de votre versement de 45 € qui seront déduits de la somme que vous aurez à régler lors d'un RDV de facturation fixé la 1<sup>ère</sup> semaine de cure. Si vous êtes pris en charge à 100%, cet acompte n'est pas exigé. Votre réservation vous sera confirmée par courrier, fax, E-mail ou téléphone.

Date : ..... / ..... / .....

Signature :

### 4. INTERRUPTION DE CURE

En cas d'interruption de cure, le tiers payant ne s'applique plus. La totalité des soins est due au prorata des journées de soins effectuées. Les Thermes ne pourront appliquer le tiers payant même si le médecin thermal a justifié l'interruption ou si le curiste apporte la preuve qu'il s'agit d'un cas de force majeure. Le curiste devra se faire rembourser par sa caisse d'origine.

### 5. REGLEMENTS

Grâce à la prise en charge remise le jour d'arrivée aux hôtessees d'accueil, le curiste bénéficiera du **tiers payant** pratiqué avec la plupart des caisses. Le solde du ticket modérateur sera à régler lors du **rendez-vous facturation** fixé lors de la **première semaine de la cure**. Une personne se présentant aux Thermes sans sa prise en charge devra avancer la totalité des frais de traitement.

### 6. RESPONSABILITE

La responsabilité des Thermes ne pourra être engagée à la suite d'un accident relevant de l'état de santé du curiste. Les enfants mineurs, les femmes enceintes et les femmes ayant accouché depuis moins de trois mois ne peuvent bénéficier de soins thermaux. En aucun cas, les Thermes ne pourront être tenus pour responsables du fait de circonstance de force majeure, du fait du tiers étranger à l'exécution des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution de celle-ci. Les Thermes déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte dans l'établissement thermal

### 7. RÉCLAMATIONS :

Les réclamations de nature commerciale ou relatives à la qualité des prestations devront être adressées aux THERMES par **lettre recommandée avec accusé de réception** au plus tard 30 jours après la date de la fin des soins. Les réclamations mettant en jeu les assurances dommages ou responsabilité civile des THERMES ne seront admises que dans la mesure où elles auront fait l'objet d'une déclaration auprès des THERMES au plus tard le dernier jour des soins.

### 8. PÉNALITÉS DE RETARD :

Tout paiement effectué avec retard sera productif d'intérêt à un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

Reconnait avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Seule notre société est destinataire des informations que vous lui communiquez.

# Tarifs

## Tarifs des Cures Thermales de 21 jours

<b>1</b> <b>ORIENTATION</b>	<b>RH1</b>	<b>RH2</b>	<b>RH3</b>	<b>AU-AD1</b>	<b>AU-AD2</b>	<b>AU-AD3</b>
	72 soins 473,21 €	54 soins + 18 massages 574,65 €	63 soins + 9 massages 539,58 €	72 soins 446,79 €	54 soins + 18 massages 535,74 €	63 soins + 9 massages 494,20 €
<b>2</b> <b>ORIENTATIONS</b>	<b>RH1 + AU-AD</b>		<b>RH3 + AU-AD</b>		<b>AU-AD1 + RH</b>	
	72 soins + 36 soins 696,61 €		63 soins + 9 massages + 36 soins 762,98 €		72 soins + 36 soins 683,39 €	
				<b>AU-AD3 + RH</b>		
				63 soins + 9 massages + 36 soins 730,80 €		

Les forfaits seront appliqués en fonction du plateau technique disponible.

## Tarifs des Soins de Cure à l'unité

### CURE DE BOISSON

A domicile/jour 3,05 €  
Aux Griffons Gratuit

### BAINS

Bain + aérobain 20 €  
Bain + douche en immersion 20 €  
Bain carbo-gazeux 25 €

### APPLICATIONS DE BOUE

Illutions - Applications multiples 30 €  
Illutions - Application simple 30 €

### KINÉSITHÉRAPIE

Massage sous l'eau (20') 40 €

### DOUCHES

Douche générale au jet 15 €  
Douche générale 15 €  
Douche d'eau thermale térébenthinée 23 €  
Douche rénale locale 15 €  
Douche rénale en ceinture 16 €  
Douche inversée 30 €  
Douche hépatique 16 €  
Douche anti-céphalalgique 16 €

### DIVERS

Piscine 10 €  
Modification de planning (pour raisons personnelles) 9 €



# Horaires d'ouverture - Organisation

## Accueil :

Du 5 mars au 22 décembre 2007

Du lundi au vendredi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi : 09h00 à 12h00 (Du 9/04 au 3/11 : 9h00-12h00 et 14h00 -18h00)

Dimanche : 10h00 à 13h00



## Soins : (Dernière arrivée de cure le 19 novembre 2007)

	Du 19 mars au 8 avril 2007	Du 9 avril au 3 juin 2007	Du 4 juin au 23 septembre 2007	Du 24 septembre au 4 novembre 2007	Du 5 novembre au 9 décembre 2007
Lundi à vendredi	14h00 à 18h00	7h30 à 12h30 (et le lundi, de 15h00 à 18h00)	7h30 à 12h30 15h00 à 18h00	7h30 à 12h30 (et le lundi, de 15h00 à 18h00)	9h30 à 12h30 14h00 à 18h00
Samedi	8h30 à 12h30	8h00 à 13h00		8h00 à 13h00	8h30 à 12h30

**ATTENTION :** Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des contraintes techniques ou organisationnelles des Thermes liées à la saison.

## Mode d'emploi

### MODALITES D'INSCRIPTION:

Retournez-nous votre **bulletin de réservation** dûment rempli et signé, accompagné de l'acompte demandé.

Prenez rendez-vous auprès d'un **médecin thermal** de la station (voir liste page 9)

A réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir une **confirmation de réservation**, indiquant l'heure de rendez-vous d'accueil ainsi que votre date de début de cure.

**NB:** Dès réception de votre prise en charge, vérifiez absolument l'exactitude des informations suivantes:

- **Nom du bénéficiaire** de la cure
- **La station thermale**
- **L'orientation** de votre cure (Contactez votre caisse en cas de doute)
- **L'année de validité**
- **Le taux de prise en charge**

N'oubliez pas de réserver votre hébergement pour la durée de votre séjour. Pour plus de renseignements, contacter l'Office de Tourisme de Vittel au 03 29 08 08 88.

### A VOTRE ARRIVEE A LA STATION:

Présentez-vous chez votre médecin thermal qui vous prescrira les soins en rapport avec votre pathologie.

### ACCUEIL A L'ETABLISSEMENT THERMAL:

Vous devrez vous munir de:

- **Volet N°2 de la prise en charge** (Sans votre prise en charge, vous devrez avancer la totalité des frais de traitement.)
- **Ordonnance** du médecin thermal

Une hôtesse vous remettra un planning de cure provisoire pour vous permettre de commencer les soins dès le 1er jour. Votre planning définitif vous sera remis par la suite.

Le dernier jour de votre cure, une **attestation** vous sera remise afin de faire valoir vos droits auprès de votre caisse complémentaire.

## LES THERMES DE VITTEL

BP 106 - 88 804 VITTEL Cedex

Tél. : 03 29 08 76 54 - Fax: 03 29 08 76 85

E-mail : reservation-vittel@g-partouche.fr

www.thermes-vittel.com